

DÉVELOPPER DES FILIÈRES AGRICOLES EXEMPLAIRES POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DES RESSOURCES EN EAU



Journée technique d'information et d'échanges

Jeudi 23 juin 2022 à Givors (69)

Contexte

L'amélioration des pratiques agricoles pour protéger la ressource en eau nécessite une réelle prise en compte des enjeux des agriculteurs concernés. Cela suppose des moyens techniques et financiers ainsi qu'un conseil et des contrats adaptés pour trouver les semences, conduire la culture et réfléchir le système à l'échelle de la rotation, récolter, stocker, transformer la production et disposer de débouchés assurés et rémunérateurs.

Les filières qui se développent dans les territoires à enjeu "eau" peuvent apporter des solutions exemplaires, de nature à garantir des résultats durables sur la qualité des ressources en eau. La structuration des filières apparaît ainsi comme primordiale pour pérenniser ces changements de pratiques, en optimisant la valeur ajoutée et la compétitivité des productions ainsi mises en œuvre mais elle nécessite le soutien et l'implication de l'ensemble des acteurs afin d'être stabilisée.

Cette journée vise à partager des retours d'expériences de développement de filières favorables à la protection de la ressource en eau : systèmes herbagers, agriculture biologique et autres cultures à bas niveau d'intrant.

Journée organisée par l'ARRA² dans le cadre du réseau [Quali-EAuRA](#) pour la reconquête et la préservation de la qualité des eaux.



Objectifs

- > Présenter la **diversité des projets de structuration de filières** et des approches pour favoriser le lien entre eau et agriculture, mais aussi la diversité des porteurs
- > À travers des retours d'expérience, donner à voir des stratégies menées à l'échelle de territoires pour **associer l'ensemble des acteurs** autour des projets de filières
- > Mieux connaître les **leviers mobilisables pour agir sur les filières territoriales** en faveur de la qualité de l'eau
- > Questionner les **échelles de réflexion** sur ces projets

Public

Animateurs agricoles et de captages prioritaires, animateurs de démarches alimentaires territoriales, acteurs des filières, élus, chambres d'agriculture, services de l'Etat.

Inscriptions en ligne jusqu'au 17/06/2022 : [Je participe](#)

Organisée avec le soutien de :



PROGRAMME - JEUDI 23 JUIN

9H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H30 ENJEUX QUALITÉ DE L'EAU, FILIÈRES AGROALIMENTAIRES ET POLITIQUES PUBLIQUES

Découverte du panorama d'initiatives filières en faveur de la qualité de l'eau : agriculture biologique, appellations, cultures à bas niveau d'intrant et diversité de trajectoires de projets.

Analyse de ces différents leviers d'actions sur la qualité de l'eau : facteurs de réussite et points de vigilance.

> Audrey VINCENT - ISARA (69)

10H30 RÉMUNÉRATION DES PRATIQUES EN FAVEUR DE LA PROTECTION DES RESSOURCES : L'EXEMPLE DU PROJET DE TERRES DE SOURCES

Le label local Terres de Sources® promeut les produits agricoles issus d'exploitations du Bassin Rennais qui s'engagent à faire progresser leur mode de production pour protéger les ressources en eau.

Présentation du marché expérimental mis en place, jusqu'à la création d'une SCIC.

> Luc FOUCAULT - Terres de sources (35)

11H30 D'UNE RÉFLEXION LOCALE SUR LES SEMENCES PAYSANNES À LA DÉMARCHE COMMERCIALE GRAINES DE L'AIN

Retour sur l'animation et l'accompagnement d'un collectif, depuis une formation sur les semences paysannes jusqu'à la structuration d'une filière : développement d'ateliers de meunerie, commercialisation, diversification, etc.

> Claudine PITIOT-BECHE - ARDEAR de l'Ain (01)

12H30 DÉJEUNER

14H00 L'ÉMERGENCE D'UNE FILIÈRE VIANDE TERRITORIALISÉE POUR VALORISER LES PRAIRIES NATURELLES DU CÉZALLIER

Dans le cadre de son Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT), Hautes Terres Communauté, en partenariat avec le SIGAL, accompagne un groupe d'éleveurs du Cézallier à la structuration d'une filière viande bovine afin de redonner toute leur valeur aux prairies naturelles. L'objectif est de créer une filière attractive, rémunératrice pour les producteurs, aboutissant à un produit d'excellence du territoire via un cahier des charges qui valorise une gestion respectueuse des prairies naturelles et de la ressource en eau.

> David OLAGNOL - SIGAL & Yann GRANGEON - Hautes Terres Communautés (15)

14H45 LE CHOIX DE LA VALLÉE DE LA VANNE D'ORIENTER SON ACTION PRINCIPALEMENT SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Sur un territoire de grandes cultures, la régie Eau de Paris a fait le choix de centrer le plan d'action de la vallée de la Vanne uniquement sur le développement de l'agriculture biologique. Pour se faire, ils ont mobilisé un large panel d'outils, mis en place un régime d'aide spécifique et développé les filières courtes et longues.

> Marion PAVY - Eau de Paris (89)

15H45 PROJET AGROÉCOLOGIE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE (ARC) : BILAN ET PERSPECTIVES

Projet initial de développement d'une filière de légumineuses, avec l'ambition de monter un cahier des charges agro-écologique local pour engager des exploitations céréalières dans une démarche de progression, et reconnu par les marchés locaux. Partage des difficultés, des adaptations nécessaires du projet, et analyse de ces évolutions.

> Marguerite DE LAVERNETTE - Métropole de Lyon (69)

16H30 FIN DE LA JOURNÉE



INSCRIPTION JEUDI 23 JUIN - AVANT LE 17 JUIN 2022

» RÉSEAU QUALI-EAURA

- Membres du réseau
Quali-EAURA : 25€



La veille, **mercredi 22 Juin**, se tiendra
la **Journée réseau Quali-EAURA**
Informations et inscriptions auprès de Solène Senée :
solene.senee@arraa.org

» AUTRES

- Adhérent - sans activité professionnelle : 30€
- Adhérent - en activité professionnelle : 80 €
- Non adhérent - sans activité professionnelle : 50€
- Non adhérent - en activité professionnelle : 150€

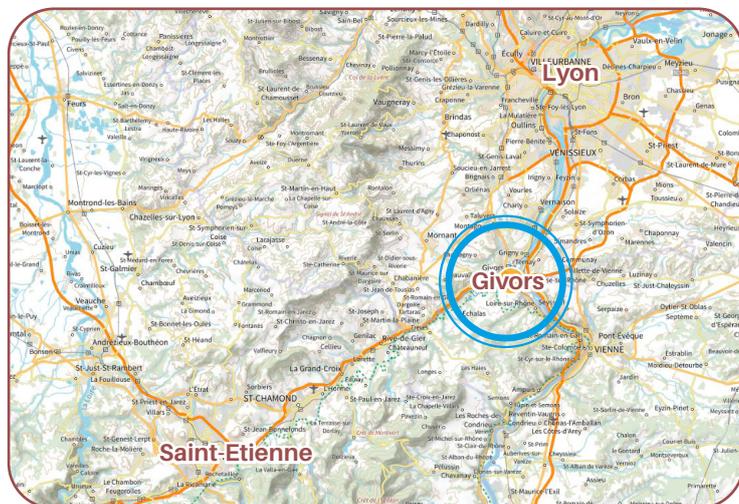
Pour adhérer, rendez-vous sur le site web
de l'ARRA² : www.arraa.org/adhérer

La contribution financière des participants est solidaire. Elle correspond à la part non subventionnée des coûts externes liés à l'évènement : traiteur, salle, frais d'accueil, impression ... Cette participation est indispensable à l'équilibre du budget de l'évènement.

Pour vous inscrire, c'est par ici : [Je participe](#)

Toute inscription qui n'aura pas été annulée avant le 17 juin est due. En cas d'empêchement, une personne inscrite peut être remplacée par une autre au sein de la même structure. Ce remplacement devra être notifié avant la date de la journée.

PLAN D'ACCÈS



Préparez votre voyage en suivant [ce lien](#)

- Par le TER Lyon-St-Etienne : Gare-Givors Ville (10 min à pied pour rejoindre la salle)
- Parking gratuit : sur les quais du Rhône (accès face à l'entrée)

Maison du Fleuve Rhône
3 place de la liberté
69 700 GIVORS



RENSEIGNEMENTS : ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE
7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE
04 76 48 98 08 > ARRAA@ARRAA.ORG
WWW.ARRAA.ORG

Organisé avec le soutien de :

